

A Saint-Flour, une signalétique «Pays d'Art et d'Histoire»

Fin 2011, Mic Signaloc a réalisé, pour la Communauté de Communes de Saint-Flour, une cinquantaine de totems originaux, alliant une structure métallique et un décor en impression directe sur de l'aluminium.

A la base de chaque totem, deux plaques en pierre locale (de Bouzantès) assurent une finition et une protection pérennes.

Mic Signaloc citée dans la presse ▼



Les totems en cours d'assemblage ▲

Saint-Flour → Vie locale

CONSEIL COMMUNAUTAIRE (2/2) ■ Les panneaux qui seront posés aux entrées de bourg ont été présentés aux élus

Des totems pour accueillir les touristes

Le mobilier sera installé avant le 10 juillet pour les communes traversées par le Tour de France. Ces 51 panneaux seront chargés de donner « une belle image » des communes.

Olivier Bazel

Dressé dans la petite cour de l'École du patrimoine de Montchamp, le totem a accueilli les élus qui venaient assister, jeudi dernier, à la séance du conseil communautaire du Pays de Saint-Flour. Maires et conseillers municipaux ont ainsi pu découvrir à quoi ressembleront les 51 panneaux qui seront installés aux principales entrées de bourg.

« Après moult études et réflexions, on a enfin mis en place ce concept marquant pour notre communauté, s'est félicité le président, Pierre Jarlier. L'objectif est de donner une belle image de nos communes. »

en basalte pour résister aux projections de sel, l'hiver. La couleur et les inscriptions sont fidèles à la charte graphique du Pays d'art et d'histoire du Pays de Saint-Flour. Jeudi, en compagnie d'un représentant de la société chargée de la fabrication (lire ci-dessous), les élus ont profité de la présence du totem d'Alleuze pour discuter des derniers ajustements à effectuer (hauteur du support en basalte, logo de la communauté de communes à rehausser, taille des lettres...).

Tous ces petits détails devront être réglés avant la pose des panneaux. Le calendrier a déjà été établi et divisé en deux tranches. « Les premiers devront être installés avant le 10 juillet pour les communes traversées par le Tour de France. Pour les autres, il faudra que ça soit terminé avant le début du mois d'août », a indiqué Pierre Jarlier. ■

INFO PLUS

Qui se cache derrière les totems ? Les totems ont été imaginés par Vice Versa, à Clermont-Ferrand. Cet atelier d'art graphique développe, depuis cinq ans, une activité de conception de tables de lecture, de mobiliers d'expositions ou encore de bornes informatives.

L'entreprise qui fabrique ces totems, et qui sera également chargée de leur pose, est basée à Courmon. Mic Signaloc est spécialisée dans le mobilier urbain, la signalisation routière, de communication, touristique...

CONSEIL EXPRESS

Édifices culturels
Les délégués communautaires ont décidé de mettre en place un fonds de concours en direction des communes qui souhaitent restaurer les édifices culturels non protégés au titre des Monuments historiques. Cette aide s'élève à 15 % du montant hors taxe des travaux. Elle ne pourra excéder 10.000 € par projet. « Cela devrait permettre de restaurer quelques chapelles », a commenté Pierre Jarlier, président de la Communauté de communes. Les premières communes concernées par ce dispositif pourraient être Coren et Vieillespesse.

Complexe multisports
La délibération d'un avenant de 86.000 € HT, portant l'estimation prévisionnelle des travaux du complexe multisports intercommunal à 4.606.000 €, a été l'occasion pour Pierre Jarlier de rassurer la communauté sportive. Face aux inquiétudes de certains clubs usagers, relayées par Guy Delpuech, adjoint aux sports sanflorain, le président de la Communauté de communes a rappelé que l'ancien gymnase ne serait démolit qu'une fois les travaux du complexe terminés. « Il n'y aura pas de coupure. Et s'il devait y en avoir une, très courte, on s'arrangerait pour qu'elle ait lieu durant l'été, à une période où il y a beaucoup moins d'activité. »

PROTOTYPE. Le président du Pays de Saint-Flour, Pierre Jarlier a dévoilé aux élus communautaires un exemplaire - celui d'Alleuze - des panneaux qui seront installés aux principales entrées de bourg des communes du territoire.